Registre de Commerce et des Sociétés
B19194 - L150074895
déposé le 30/04/2015

***C.D.D* : 817**

MENTION

Nom de la Société : **Edmond de Rothschild (Europe)**

Siège Social : **20, Boulevard Emmanuel Servais - L-2535 Luxembourg**

N° du Registre de Commerce : **B 19194**

Les comptes annuels au **31 décembre 2014**

ont été déposés au registre de commerce et des sociétés.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Signature :

Registre de Commerce et des Sociétés
B19194 - L150074895
enregistré et déposé le 30/04/2015

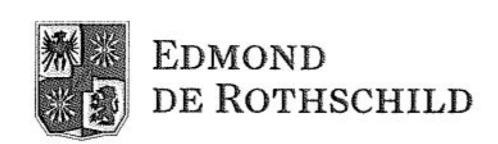
Edmond de Rothschild (Europe)
(anciennement Banque Privée Edmond de Rothschild Europe)

Société Anonyme

Comptes annuels pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2014

20 Boulevard Emmanuel Servais
B.P. 474
L-2014 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B 19 194

Table des matières | **Page(s)**



RAPPORT DE GESTION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES

L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET BOURSIER EN 2014

L'année 2014 a été marquée par une reprise inégale de l'économie mondiale qui est restée en mode de rééquilibrage suite aux séquelles laissées par la crise financière internationale. Moins soutenue que prévu au premier semestre, la croissance mondiale a connu une légère accélération au second semestre pour atteindre un taux de croissance annuel de l'ordre de 3,3 % masquant toutefois des divergences importantes entre les grands pays et les zones économiques.

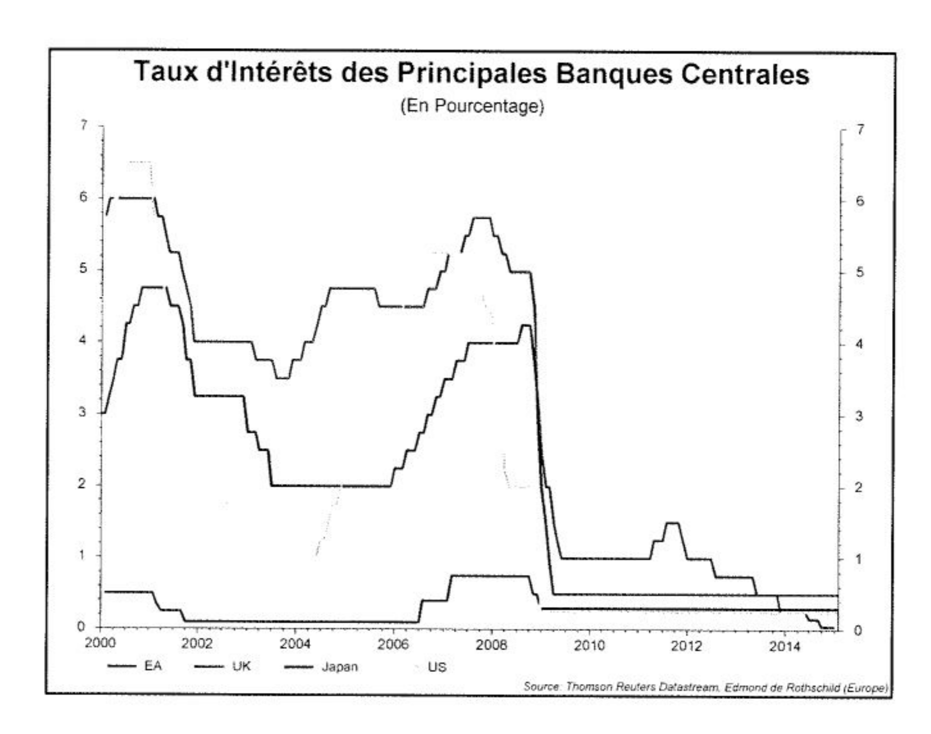
Après une hausse de 1,9 % en 2013, l'économie américaine a progressé de près de 2,4 % en 2014. Impactée par des conditions climatiques extrêmes au premier semestre, l'activité économique s'est redressée au second semestre, grâce notamment à une politique budgétaire moins restrictive et une nette amélioration de la situation sur le marché de l'emploi. En effet, les créations d'emplois mensuels n'ont jamais été inférieures à 200.000 et ce sans entraîner une hausse des salaires ou des prix.

Malgré l'impulsion positive de la baisse des prix du pétrole et de la dépréciation de l'euro, la croissance économique de la zone euro (0,8 %) a été plus faible que prévue et a de nouveau masqué des divergences prononcées entre les pays de la zone. Alors qu'un début de reprise économique a été constaté en Allemagne (1,5 %), en Espagne (1,4 %) et au Portugal (1 %), les espoirs ont été déçus en France et en Italie, avec des taux de croissance de 0,4 % et respectivement de -0,4 %.

L'économie japonaise, quant à elle, a connu un ralentissement marqué de son taux de croissance à 0,1 % en 2014 contre 1,6 % encore en 2013. Bien que soutenue en début d'année, l'activité a fortement ralenti au second trimestre corrigée par une consommation des ménages en repli due au relèvement du taux de la TVA. En effet, la hausse de la TVA en avril a eu un impact fort négatif sur la reprise économique qui s'est contractée, poussant le Japon en récession au troisième trimestre. Face à cette situation, le gouvernement a décidé le report de la prochaine hausse de la TVA à avril 2017. De surcroît, le Premier ministre, Shinzo Abe, a convoqué des élections anticipées pour avoir les mains libres pour insuffler un nouvel élan aux programmes des réformes gouvernementales.

Le taux de croissance des pays émergents a légèrement baissé à 4,4 % en 2014 contre 4,7 % en 2013. Le ralentissement de l'économie constaté en Chine (de 7,8 % à 7,4 %) a été lié au retournement de son marché immobilier sous l'emprise du durcissement des conditions de crédit de 2013 et de début 2014. En Amérique latine, la croissance est tombée à 1,2 % en 2014 contre 2,8 % encore en 2013, en raison d'une baisse marquée des exportations. Enfin, l'économie russe a nettement ralenti à 0,6 % en 2014 (1,3 % en 2013), sous l'impact de la chute des prix du pétrole et des sanctions économiques internationales dues à la situation du conflit en Ukraine. Face à ces chocs externes, le rouble s'est effondré. Intervenant dans un premier temps sur les marchés des

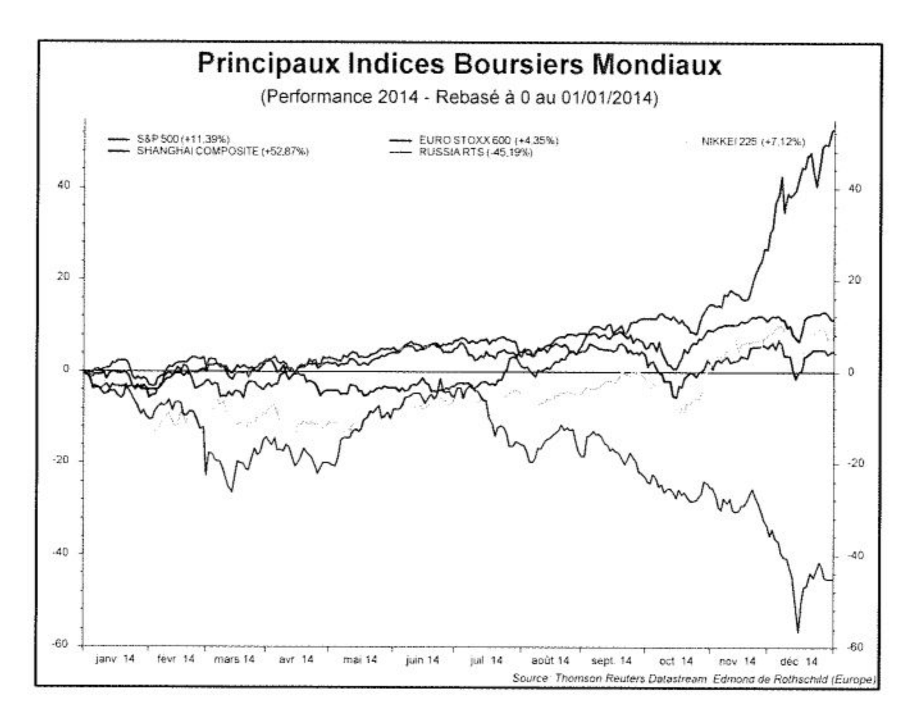
changes par des injections massives de réserves de change et de relèvements des taux directeurs, la Banque centrale russe a finalement renoncé pour laisser les forces du marché fixer le niveau d'équilibre du rouble qui a finalement reculé de 50 % par rapport au dollar américain.
En matière de politique monétaire, l'année s'est illustrée par de fortes divergences entre pays. Si onze banques centrales, dont l'Inde et le Brésil, ont augmenté leurs taux d'intérêt de référence, douze, dont la Banque Centrale Européenne, les ont par contre réduits. Alors que la FED a mis fin à son troisième programme d'assouplissement quantitatif au mois d'octobre, la BCE et la Banque du Japon ont dû faire face à des anticipations déflationnistes. En juin et septembre, un important dispositif de mesures a été mis en place par la BCE à savoir, un nouvel abaissement du taux directeur à 0,05 % et du taux de rémunération des dépôts à -0,2 % ainsi qu'un programme d'achats d'actifs privés. Ces mesures n'ayant pas suffi à inverser la tendance, la BCE a annoncé en fin d'année son intention de mettre en place un programme d'assouplissement quantitatif au début de 2015. Quant à la Banque centrale du Japon, des mesures de rachats d'actifs ont également été mises en place fin octobre.



En 2014, les marchés des actions ont dans leur ensemble été moins porteurs qu'en 2013. Sur fonds de tensions géopolitiques, de chute du cours du pétrole, d'une faible conjoncture économique mondiale, l'indice des marchés actions mondial MSCI World a connu une hausse de seulement 2,9 % en USD.

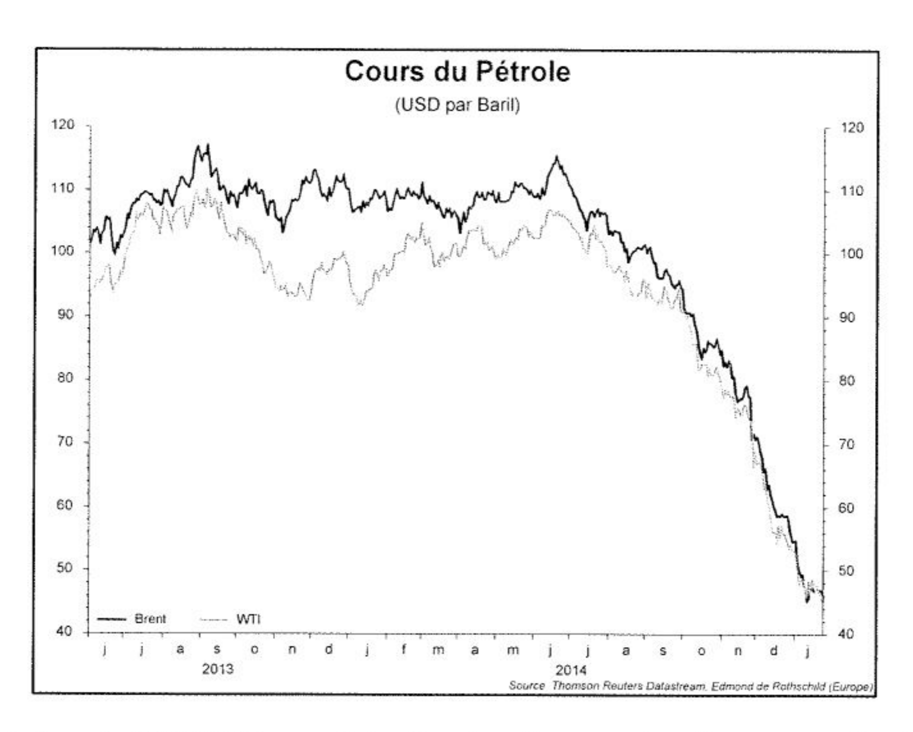
Parmi les principaux marchés actions des pays développés, les meilleures performances ont une nouvelle fois été réalisées par le marché américain grâce une croissance soutenue de son PIB et des bénéfices des entreprises. Les indices boursiers NASDAQ 100 et S&P 500 ont progressé en 2014 de près de 18 % et 12 %, respectivement. La seconde meilleure performance est revenue au marché actions japonais avec un indice NIKKEI 225 qui a affiché une performance de plus de 7 %, en net repli toutefois par rapport à 2013 (57 %). Les performances des marchés boursiers de la zone euro, fort disparates sont ressorties perdantes avec un EURO STOXX 600 progressant de 4,5 %, un indice DAX 30 terminant l'année en légère hausse à 2,65 % et un CAC 40 en négatif à -0,5 % (18 % en 2013). Cette déception sur le marché des actions européennes a été due en grande partie à la faiblesse de reprise économique de la zone euro, qui a impacté la confiance des investisseurs. Côté marchés émergents, les principaux indices boursiers ont évolué de manière

extrêmement contrastée avec une performance exceptionnelle de la bourse de Shanghai de l'ordre de 53 %, qui a pris son envol en novembre suite à sa fusion avec la bourse de Hong Kong. La Russie quant à elle, a subi une chute sévère de son principal indice boursier le RTS, qui a terminé l'année à -45 % en raison des sanctions économiques mises en place par les pays occidentaux suite au conflit avec l'Ukraine, mais également en raison de la chute des cours du pétrole résultant d'une hausse de l'offre et d'une baisse de la demande mondiale (ralentissement de la croissance économique mondiale).



Sur le marché obligataire, l'année 2014 aura été globalement satisfaisante. En zone euro, les taux de financement à 10 ans des pays « core » n'ont jamais été aussi bas. En effet, le taux du Bund allemand à 10 ans a atteint au 30 décembre 2014 un nouveau plus bas historique à 0,54 %. La probabilité croissante d'une politique d'assouplissement quantitatif de la BCE a poussé les taux de rendement des obligations d'Etats souverains de la zone vers le bas. Le taux à 10 ans du Trésor américain a également chuté à des niveaux très faibles (2 %) à la fin de 2014. Malgré la reprise soutenue de l'économie américaine, la remontée du taux directeur de la FED est restée incertaine compte tenu de la chute des cours du pétrole et de son impact potentiel sur l'inflation.

Sur les marchés des matières premières et des changes, l'année 2014 aura été marquée par la chute des prix du pétrole ainsi que par la dépréciation de l'EUR/USD. Avoisinant les USD 100 au début de l'année 2014, le baril de pétrole a terminé l'année à près des USD 50 pour deux raisons majeures. Tout d'abord, il y a eu un choc d'offre de pétrole au niveau mondial avec l'essor spectaculaire de l'exploitation des schistes argileux aux Etats-Unis. A cela s'est ajoutée une inflexion de la demande, reflétant la faible croissance économique mondiale.



La dépréciation de l'EUR/USD, quant à elle, s'explique par les divergences de décisions des politiques monétaires des banques centrales telles que les baisses de taux de la BCE et la fin de l'assouplissement quantitatif par la FED, mais également par l'impact négatif des surprises économiques sur la conjoncture européenne.

NOTRE DÉVELOPPEMENT

2014 a été marqué par l'accélération de la transformation du Groupe et de la Banque. Par-delà le symbole que représente le changement de raison sociale, plusieurs chantiers majeurs ont été menés.

Afin de poser les bases du développement futur de nos métiers, le Groupe a revisité en profondeur sa stratégie organisationnelle ainsi que ses modèles opérationnels. A ce titre, la Banque a conclu un accord d'externalisation de la partie opérationnelle de la chaîne de valeur des fonctions de dépositaire et d'administration centrale de fonds d'investissement avec un acteur industriel de premier plan : Caceis Bank Luxembourg. Dans ce contexte, 114 collaborateurs de la Banque ont été transférés à notre partenaire. Cette association très novatrice sur la place financière va permettre à la Banque de porter son attention de manière exclusive aux services à haute valeur ajoutée qui ont fait la réputation et le succès de notre établissement dans cette activité.

Parallèlement, et dans un contexte règlementaire toujours plus exigeant, la Banque a regroupé au sein de sa filiale Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg), précédemment dénommée Edmond de Rothschild Investment Advisors, l'ensemble des expertises en matière de gestion et d'administration de fonds d'investissement. Confiante dans ces choix d'avenir, la Banque a doté sa filiale de capitaux propres complémentaires très substantiels afin d'accompagner son développement.

La Banque Privée s'est également préparée aux challenges de demain. Les fonctions commerciales ont été réorganisées afin d'accompagner dans les meilleures conditions la clientèle dans un environnement géopolitique et économique très complexe. Grâce à la stabilité et à

l'engagement des équipes, l'activité Private Banking a fait progresser sensiblement les avoirs de la clientèle.

Dans un environnement de pression forte sur les marges, la Banque a porté une attention toute particulière au suivi budgétaire et à la maîtrise des charges opérationnelles. Ainsi, l'activité de notre succursale d'Italie a été cédée et les bureaux de représentation de Slovénie et de Tchéquie ont été fermés.

L'ancrage du Luxembourg au cœur de l'Europe et l'expertise internationale de la place en matière de véhicules d'investissement constituent un terreau propice sur lequel le Groupe Edmond de Rothschild entend développer ses activités de banquier privé haut de gamme et d'administration de fonds d'investissement.

Comme l'ont souligné Benjamin et Ariane de Rothschild, le Groupe, la Banque doivent évoluer, se réinventer et offrir un service exemplaire à notre clientèle et ainsi rester le pôle d'excellence qui a fait la réputation de notre maison. Les transformations engagées constituent un investissement à long terme qui revêt une dimension historique. Le Groupe évolue mais nos valeurs demeurent.

Dans ce contexte, notre activité a permis de dégager un résultat net de 23.866.113 euros.

COMMENTAIRE SUR NOS COMPTES ANNUELS

La lecture de nos comptes annuels préparés selon les principes comptables généralement admis au Grand-Duché de Luxembourg met en évidence la santé financière de la Banque et sa capacité de résilience dans un environnement de taux d'intérêt proches de zéro voire négatifs.

BILAN

Au 31 décembre 2014, le total du bilan atteint 5.488 millions d'euros, en baisse légère de 1,5 % par rapport au 31 décembre 2013. A l'actif, les créances auprès des banques centrales ont diminué de manière très significative, de 1.399 millions d'euros pour atteindre 161,2 millions d'euros. Cette évolution trouve son origine dans la baisse des taux de rémunération de la Banque Centrale. En conséquence, les créances sur établissements de crédit augmentent de 1.133 millions d'euros. Ces dépôts sont collatéralisés au travers d'opérations de *reverse repos* à hauteur de 93 %. Le poste « Parts dans des entreprises liées » a progressé significativement sous l'influence conjointe de l'augmentation de capital de 18 millions d'euros de la filiale Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg) et de la structuration en société d'un immeuble.

Au passif, les dettes envers la clientèle qui regroupent les comptes ordinaires créditeurs, comptes à terme et à préavis s'élèvent à 5.006 millions d'euros en progression de 1 % par rapport au 31 décembre 2013.

HORS BILAN

Les garanties et engagements progressent faiblement (+ 2 %) pour s'établir à 541.027.044 euros.

COMPTES DE RÉSULTAT

PRODUITS

Le produit net bancaire de 169.213.258 accuse une baisse de 5 % par rapport au 31 décembre 2013 sous l'influence de la diminution des revenus dans les entreprises liées et des autres produits d'exploitation.

Les commissions nettes (commissions perçues moins commissions versées) progressent de 2 % et les marges d'intérêt de 14 %.

La plus-value réalisée lors de l'apport de l'immeuble Baldauff à la société « L'Immobilière Baldauff S.A. » a été comptabilisée sous le compte « produits exceptionnels ».

CHARGES

Les charges d'exploitation baissent quant à elles de 8 % sous l'effet des diminutions de charges de personnel et des diminutions des postes « frais de locaux et matériels » et « frais de communication ».

RÉSULTAT NET

Le résultat net de la Banque atteint quant à lui 23.866.113 euros soit une baisse de 12 % par rapport à l'exercice précédent.

CHIFFRES CLÉS (EN MILLIONS D'EUROS)

	2014	***2013***	***2014/ 2013***
BILAN *(en millions d'euros)*			
Fonds propres après répartition (fonds pour risques bancaires généraux et postes spéciaux avec une quote-part de réserves non inclus)	181	187	-3 %
Total du Bilan avant répartition	5.488	5.570	1,5 %
COMPTE DE RÉSULTAT *(en millions d'euros)*			
Résultat des opérations d'intérêt	10	9	11 %
Résultat des opérations de commissions et des prestations de services	136	134	1 %
Résultat provenant d'opérations financières	15	16	-6 %
Résultat de valeurs mobilières	3	6	-50 %
Autres produits d'exploitation	4	14	-71 %
Charges d'exploitation (frais de personnel, autres frais généraux et autres charges d'administration)	137	149	-8 %
Bénéfice de l'exercice (après impôts, provisions et amortissements)	24	27	-11 %
EFFECTIF en fin d'année *(succursales incluses)*	619	758	-18 %
RENTABILITÉ			
RENDEMENT DES FONDS PROPRES (EN %) bénéfice après impôts (provision forfaitaire et provisions exceptionnelles non incluses)/moyenne des fonds propres après répartition	13 %	14 %	

Objectifs et stratégie en matière de gestion des risques

La gestion des risques de la Banque s'inscrit rigoureusement dans le cadre des politiques de risques définies au niveau du Groupe par sa société-mère. Conformément à cette politique, la Banque assure une gestion des risques à travers un ensemble de principes, une structure organisationnelle, des limites et des processus étroitement liés aux activités de la Banque et à la nature des risques.

L'exemption des risques pris sur le groupe Edmond de Rothschild (Suisse) S.A., accordée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« la CSSF ») dans le cadre du calcul des limites de grands risques, demeure d'application conformément à l'article 20 du règlement CSSF n°14-01 qui porte sur l'implémentation de certaines discrétions contenues dans le règlement européen 575/2013.

Une information plus complète sur les objectifs et stratégie en matière de gestion des risques auxquels la Banque est confrontée est développée en note 3 de l'Annexe aux comptes annuels.

Evénements survenus après la clôture de l'exercice

Avec un effet au 1er janvier 2015, la Banque a procédé au transfert des activités de gestion et d'administration centrale de fonds vers sa filiale Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg). Cette opération d'organisation de nos métiers a pour objectif de clarifier le rôle de nos entités juridiques afin d'en faciliter le développement. M. Christophe de Backer, CEO du groupe Edmond de Rothschild a annoncé son départ avec effet au 31 janvier 2015. Il est remplacé par Mme Ariane de Rothschild.

Aucun autre événement susceptible d'influencer la profitabilité de la Banque ou d'augmenter son exposition aux risques ne s'est produit depuis la clôture de l'exercice 2014.

Perspectives

La remise en question des politiques de rigueur dans certains pays de la zone euro, des taux de croissances faibles associés à une instabilité politique aux frontières de l'Europe incitent naturellement notre clientèle à la prudence. Cependant, l'installation durable de taux d'intérêts négatifs sur les dépôts couplée à la bonne tenue des marchés financiers est propice à un retour progressif de la clientèle sur les marchés d'actifs.

La prise en main de la Direction opérationnelle du Groupe par Madame la Baronne de Rothschild est un signe encourageant et fort quant à l'engagement de notre actionnaire dans la transformation nécessaire du Groupe. Ce nouvel élan s'inscrit dans les valeurs fondatrices du Groupe dans lesquelles notre clientèle se reconnaît. Cette nouvelle dynamique pourrait avoir un impact significatif sur le développement de nos activités.

Réalistes quant à la fragilité de notre environnement, nous abordons l'année 2015 confiants et déterminés.

APPROBATION DES COMPTES ANNUELS ET PROPOSITION DE RÉPARTITION DU SOLDE DISPONIBLE

Nous soumettons à votre approbation les comptes de l'exercice 2014 ainsi que notre proposition d'affectation du solde disponible, en accord avec le rapport de notre réviseur externe.

	(en euros)
Le bénéfice de l'exercice 2014 s'élève à	23.866.113
auquel s'ajoutent les réserves disponibles	116.955.218
soit un solde disponible de	**140.821.331**

que nous proposons d'affecter de la manière suivante :

	(en euros)
Réserve spécifique bloquée pour une période de cinq ans représentant cinq fois l'impôt sur la fortune	7.683.000
Réserves disponibles	103.136.331
Distribution d'un dividende de 2.000 euros par action	30.002.000
Total	**140.821.331**

DIRECTION ET PERSONNEL

Nous tenons à féliciter la Direction et l'ensemble des collaborateurs de la Banque, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, pour les résultats obtenus et à remercier notre fidèle Clientèle pour la confiance qu'elle nous témoigne d'année en année.

Luxembourg, le 3 mars 2015.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Rapport d'audit

Au Conseil d'Administration de
Edmond de Rothschild (Europe) S.A.

Rapport sur les comptes annuels

Conformément au mandat donné par l'Assemblée Générale du 27 février 2014, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Edmond de Rothschild (Europe) S.A., comprenant le bilan au 31 décembre 2014, le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date et l'annexe contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'Administration pour les comptes annuels

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du Réviseur d'entreprises agréé

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement du Réviseur d'entreprises agréé, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, le Réviseur d'entreprises agréé prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Opinion

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de Edmond de Rothschild (Europe) S.A. au 31 décembre 2014, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Le rapport de gestion, qui relève de la responsabilité du Conseil d'Administration, est en concordance avec les comptes annuels.

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative
Représentée par

Luxembourg, 2 April 2015

Rima Adas

Edmond de Rothschild (Europe)
Société Anonyme

Bilan au 31 décembre 2014
(exprimé en euros)

	Note(s)	2014 EUR	2013 EUR
ACTIF			
Caisse, avoirs auprès des banques centrales et des offices de chèques postaux	5	163.888.224	163.527.590
Créances sur les établissements de crédit			
- à vue	6.2	188.424.410	120.166.343
- autres créances		4.286.459.296	4.621.425.826
		4.474.883.706	4.741.592.169
Créances sur la clientèle	6.2	754.814.484	595.308.154
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	7.1.1, 7.2		
- des émetteurs publics		9.995	2.563
- d'autres émetteurs		2.340.397	2.054.547
		2.350.392	2.057.110
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable	7.1.1, 7.1.2	3.726.103	4.322.586
Participations	6.1, 7.1.2, 8	10.834.857	9.255.937
Parts dans des entreprises liées	6.1, 7.1.2, 8	30.214.200	2.417.368
Actifs corporels	8	14.841.501	21.000.284
Autres actifs	10	203.370	579.860
Comptes de régularisation		32.156.600	30.273.250
Total de l'actif		**5.487.913.437**	**5.570.334.308**

Bilan au 31 décembre 2014 (suite)
(exprimé en euros)

	Note(s)	2014 EUR	2013 EUR
PASSIF			
Dettes envers les établissements de crédit	6.2		
- à vue		126.530.340	229.654.436
- à terme ou à préavis		40.648.379	74.006.561
		167.178.719	303.660.997
Dettes envers la clientèle	6.2		
- autres dettes			
· à vue		4.663.001.162	4.786.786.996
· à terme ou à préavis		342.700.250	165.793.872
		5.005.701.412	4.952.580.868
Autres passifs	11	15.562.519	15.346.470
Comptes de régularisation		13.502.788	9.069.962
Provisions			
- provisions pour impôts		4.783.360	7.779.643
- autres provisions	12, 21	49.505.013	49.183.025
		54.288.373	56.962.668
Postes spéciaux avec une quote-part de réserves	13	3.944.031	1.277.321
Fonds pour risques bancaires généraux		17.013.486	19.413.486
Capital souscrit	14, 17	31.500.000	31.500.000
Réserves	15, 16, 17	155.355.996	147.629.099
Résultats reportés	17	-	5.774.532
Résultat de l'exercice	**17**	**23.866.113**	**27.118.905**
Total du passif		**5.487.913.437**	**5.570.334.308**

Hors bilan au 31 décembre 2014
(exprimé en euros)

	Note(s)	2014 EUR	2013 EUR
Passifs éventuels	18	61.613.782	73.312.207
- *dont : cautionnements et actifs donnés en garantie*		*61.613.782*	*73.312.207*
Engagements	19	479.413.262	458.972.053
Opérations fiduciaires		941.158.897	973.950.120

Edmond de Rothschild (Europe)
Société Anonyme

Compte de profits et pertes pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2014
(exprimé en euros)

	Note(s)	2014 EUR	2013 EUR
Intérêts et produits assimilés		14.032.654	11.915.038
dont : sur valeurs mobilières à revenu fixe		*15.884*	*16.285*
Intérêts et charges assimilées		(3.781.012)	(2.955.416)
Revenus de valeurs mobilières			
- revenus de participations		424.442	376.239
- revenus de parts dans les entreprises liées		2.753.355	5.664.810
Commissions perçues		169.388.434	166.066.495
Commissions versées		(33.123.774)	(32.358.679)
Résultat provenant d'opérations financières		15.178.835	16.251.602
Autres produits d'exploitation	23	4.340.324	14.082.054
Frais généraux administratifs		(134.341.472)	(142.209.061)
- frais de personnel	27, 28	(84.399.047)	(91.310.850)
dont : salaires et traitements		*(68.132.319)*	*(73.777.263)*
charges sociales		*(13.586.603)*	*(14.159.315)*
dont celles couvrant les pensions		*(10.846.939)*	*(11.193.968)*
- autres frais administratifs		(49.942.425)	(50.898.211)
Corrections de valeur sur actifs incorporels et corporels	8	(4.604.283)	(5.661.804)
Autres charges d'exploitation	24	(3.198.237)	(6.896.331)
Corrections de valeur sur créances et provisions pour passifs éventuels et pour engagements	25	(2.652.216)	(369.302)
Reprises de corrections de valeur sur créances et sur provisions pour passifs éventuels et pour engagements		12.961	4.820.845

Edmond de Rothschild (Europe)
Société Anonyme

Compte de profits et pertes pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2014 (suite) (exprimé en euros)

	Note(s)	2014 EUR	2013 EUR
Reprises de corrections de valeur sur valeurs mobilières ayant le caractère d'immobilisations financières, sur participations et sur parts dans des entreprises liées		-	490.000
Dotations aux « postes spéciaux avec quote-part de réserves »	26	(2.666.710)	-
Dotations aux fonds pour risques bancaires généraux		-	(1.473.784)
Produits provenant de la dissolution de montants inscrits au fonds pour risques bancaires généraux		2.400.000	-
Impôts sur le résultat provenant des activités ordinaires		(4.694.132)	(3.944.208)
Résultat provenant des activités ordinaires, après impôts		19.469.169	23.798.498
Produits exceptionnels	31	4.519.345	3.507.407
Autres impôts ne figurant pas sous les postes ci-dessus		(122.401)	(187.000)
Résultat de l'exercice		**23.866.113**	**27.118.905**

Edmond de Rothschild (Europe)
Société Anonyme

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2014

Note 1 - Généralités

La société a été créée par acte notarié le 19 février 1982 sous la dénomination de Compagnie Privée de Finance S.A.. La société était alors un établissement financier non bancaire.

Par assemblée générale extraordinaire du 24 octobre 1988, les actionnaires ont pris la décision de modifier l'objet social afin de le conformer à celui d'un établissement de crédit ; la dénomination de la société est devenue « Banque Edmond de Rothschild Luxembourg ».

Depuis cette date, la société est agréée auprès du Ministère du Trésor pour exercer l'activité d'établissement de crédit au Grand-Duché du Luxembourg.

Le 20 juin 1989, la dénomination sociale est devenue Banque de Gestion Edmond de Rothschild Luxembourg.

L'assemblée générale extraordinaire du 31 mai 1999 a approuvé l'apport en nature consistant en l'universalité de la situation active et passive de Banque Privée Edmond de Rothschild S.A., succursale de Luxembourg à Banque de Gestion Edmond de Rothschild Luxembourg. L'apport a été fait sur base de la situation patrimoniale de la succursale au 1er janvier 1999.

L'assemblée générale du 24 mars 2003 a décidé de changer la dénomination en Banque Privée Edmond de Rothschild Europe. Elle a décidé en date du 21 décembre 2011 de fixer la date statutaire de l'Assemblée Générale au quatrième mardi du mois d'avril de chaque année.

L'assemblée générale du 12 mai 2014 a validé le changement de dénomination de la Banque en Edmond de Rothschild (Europe) ci-après la « Banque ». Cette décision a pris effet le 1er juin 2014.

Trois succursales sont actuellement établies à l'étranger, en Espagne, au Portugal, et en Belgique. Elles ont été ouvertes respectivement les 6 octobre 2000, 18 octobre 2000, 12 février 2003. La succursale d'Italie ouverte le 1er mars 2007 a quant à elle été fermée le 9 septembre 2014. Par ailleurs, les bureaux de représentation établis à Bratislava et Prague ont eux aussi été fermés le 31 mars 2014. Le bureau de représentation de Tel Aviv reste opérationnel.

Note 2 - Principales méthodes comptables

2.1 Base de présentation

Les comptes annuels ont été préparés en conformité avec les principes comptables généralement admis dans le secteur bancaire au Grand-Duché du Luxembourg. Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la loi et la Commission de Surveillance du Secteur Financier, déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration.

2.1 Base de présentation (suite)

La Banque est, sur base des critères fixés par la loi luxembourgeoise, exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés et un rapport de gestion consolidé pour l'exercice clôturant au 31 décembre 2014. Par conséquent, en conformité avec la loi du 17 juin 1992, ces comptes ont été présentés sur une base non consolidée pour appréciation par les actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle.

2.2 Conversion des devises étrangères

La Banque a son capital libellé en euros (EUR) et présente ses comptes annuels dans cette devise.

La Banque utilise la méthode de la comptabilité plurimonétaire qui consiste à enregistrer toutes les transactions en devises autres que celle du capital dans la ou les monnaies de ces transactions. Les produits et charges sont convertis en devise du capital aux cours de change en vigueur à la date de la transaction.

2.2.1 Opérations au comptant

Les éléments d'actif et de passif libellés en devises étrangères sont convertis dans la monnaie du capital aux cours moyens au comptant en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les opérations en devises étrangères au comptant non encore dénouées sont converties dans la monnaie du capital aux cours au comptant en vigueur à la date de clôture du bilan.

2.2.2 Opérations à terme

Les opérations en devises étrangères à terme non encore dénouées sont converties dans la monnaie du capital aux cours à terme pour l'échéance restant à courir à la date de clôture du bilan.

2.2.3 Gains et pertes de change

Les gains et pertes de change enregistrés sur les postes au comptant non couverts à terme sont comptabilisés dans le compte de profits et pertes.

Les pertes de change enregistrées sur les opérations à terme non couvertes sont comptabilisées dans les comptes de profits et pertes.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2014 (suite)

2.2 Conversion des devises étrangères (suite)

Pour les opérations à terme non couvertes, les résultats d'évaluation négatifs se compensent avec les résultats d'évaluation positifs constatés antérieurement. Une provision est constituée pour couvrir les pertes restantes.

2.3 Créances

Les créances sont inscrites au bilan à leur prix d'acquisition diminué des remboursements éventuels ainsi que des corrections de valeur.

La politique de la Banque est d'établir, selon les circonstances et pour les montants déterminés par les organes responsables, des provisions spécifiques pour créances douteuses. La Banque a également constitué des provisions forfaitaires en franchise d'impôts. Ces provisions sont déduites des postes d'actif concernés.

2.4 Evaluation des valeurs mobilières

Pour les besoins d'évaluation, la Banque a réparti ses valeurs mobilières en trois catégories de portefeuille-titres :

2.4.1 Portefeuille des immobilisations financières

Il est composé de valeurs mobilières à revenu fixe qui ont été acquises avec l'intention de les garder jusqu'à leur échéance. L'agio résultant de leur acquisition à un prix supérieur au prix de remboursement est amorti prorata temporis jusqu'à la date d'échéance des titres. Les valeurs mobilières à revenu fixe ayant le caractère d'immobilisations financières et répondant aux conditions fixées par l'autorité de contrôle, sont évaluées à leur prix d'acquisition. Les autres valeurs mobilières à revenu fixe ayant le caractère d'immobilisations financières sont évaluées au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur de marché.

Il comprend également les participations et les parts dans les entreprises liées ayant le caractère d'immobilisé. Ces titres, destinés à servir de façon durable à l'activité de la Banque, sont évalués au plus bas de leur prix d'acquisition ou de leur valeur de marché.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2014 (suite)

2.4 Evaluation des valeurs mobilières (suite)

2.4.2 Portefeuille de négociation

Il est composé de valeurs mobilières à revenu fixe et variable qui sont acquises dès l'origine avec l'intention de les revendre à brève échéance. Ce sont des titres qui sont négociables sur un marché dont la liquidité peut être considérée comme assurée, et dont les prix de marché sont constamment accessibles aux tiers.

Les titres du portefeuille de négociation figurent au bilan au plus bas du coût d'acquisition ou de la valeur de marché.

2.4.3 Portefeuille de placement

Le portefeuille de placement est composé de valeurs mobilières acquises dans un but de placement ou rendement. Ce portefeuille comprend les valeurs mobilières non comprises dans les deux autres catégories et est évalué au plus bas du coût d'acquisition ou de la valeur de marché. Le coût d'acquisition est déterminé sur base du coût moyen pondéré.

2.5 Actifs immobilisés autres que les immobilisations financières

Les actifs immobilisés autres que les immobilisations financières sont évalués au prix d'acquisition historique. Le prix d'acquisition des actifs immobilisés dont l'utilisation est limitée dans le temps est diminué des corrections de valeur calculées de manière à amortir systématiquement la valeur de ces éléments sur leur durée d'utilisation estimée.

En cas de dépréciation durable, les éléments immobilisés dont l'utilisation est ou non limitée dans le temps font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur sont extournées lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

2.6 Actifs corporels

Les actifs corporels sont utilisés par la Banque dans le cadre de ses opérations. Les actifs corporels sont évalués au prix d'acquisition historique diminué des amortissements cumulés. L'amortissement est calculé linéairement sur la durée de vie estimée de l'actif. Les taux utilisés sont les suivants :

	Taux d'amortissement (%)
Immeubles	1,5
Aménagements des bâtiments	10 - 33
Matériel et mobilier de bureau	10 - 25
Matériel informatique	20 - 33
Voitures	20 - 33

2.7 Actifs incorporels

Les frais d'établissement sont amortis linéairement sur 5 ans.

2.8 Provision pour actifs à risques

La politique de la Banque consiste à constituer, en accord avec les dispositions de la législation luxembourgeoise, une provision forfaitaire pour actifs à risques. La provision forfaitaire calculée sur des postes du bilan est déduite des postes de l'actif concernés. La provision forfaitaire calculée sur des postes du hors bilan est inscrite sous le poste « Provisions : autres provisions ».

2.9 Fonds pour risques bancaires généraux

La Banque a créé un fonds pour risques bancaires généraux dans le but de couvrir des risques particuliers inhérents aux opérations bancaires. Les affectations au fonds sont effectuées à partir des bénéfices après impôts mais avant détermination du bénéfice net et ne sont sujettes à aucune limite quantitative.

2.10 Dettes

Les dettes sont inscrites au passif à leur montant de remboursement.

2.11 Instruments financiers dérivés

La Banque conclut à des fins de couverture des opérations de change à terme. Les gains et pertes sont étalés sur la même période que les résultats provenant de l'élément couvert.

Note 3 - Objectifs et stratégies en matière de gestion des risques

3.1 Préambule

Les principes développés ci-après font l'objet d'une analyse plus détaillée dans le document « Pilier III de Bâle II - 2013 » disponible sur le site internet de la Banque www.groupedr.eu.

La politique de gestion des risques et d'adéquation des fonds propres de la Banque s'inscrit rigoureusement dans le cadre des politiques de risques et de fonds propres définies au niveau du Groupe.

Conformément à cette politique, la Banque assure la gestion des risques et l'adéquation des fonds propres à travers un cadre compréhensif de principes, une structure organisationnelle, des limites et des processus étroitement liés aux activités de la Banque et à la nature des risques auxquels elle est ou pourrait être exposée.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2014 (suite)

3.2 Le risque de crédit et de contrepartie

En matière de risque de crédit et de contrepartie, la Banque applique la politique de crédit du Groupe qui, outre les modalités de décision de crédit, définit les règles encadrant le risque sectoriel et le risque pays.

Des procédures et des limites de compétences règlent l'octroi de tout crédit. La qualité des débiteurs et des garanties obtenues est analysée selon des critères objectifs.

L'exposition au risque sur les différentes contreparties de la Banque est matérialisée par la mise en place de limites d'autorisations fixées en concertation avec sa société mère ; elle peut être réduite par l'obtention de garanties et de conventions de compensation.

La politique de la Banque en matière de risque de pays est en principe de ne pas entretenir de relations actives avec des correspondants, dépositaires ou débiteurs dans des pays à risque. Si de tels risques devaient apparaître, elle les évaluerait et les provisionnerait selon des critères définis.

3.3 Les risques de marché

Les risques de marché se définissent comme les risques liés aux variations de taux, de change ou de prix et à l'illiquidité des actifs pouvant entraîner des problèmes de refinancement.

L'activité de trésorerie de la Banque est encadrée par un ensemble de limites qui sont variables selon les devises traitées et les instruments financiers utilisés. Chacune de ces limites fait l'objet d'un contrôle quotidien.

3.4 Le risque de liquidité

Le risque de liquidité peut être défini comme le risque que la Banque ne puisse faire face aux obligations qui lui sont échues parce que sa capacité de financement ne le lui permet pas. Il couvre aussi les pertes potentielles liées aux emprunts réalisés à des taux d'intérêt élevés ou à l'investissement de fonds à des taux inférieurs au marché.

Au niveau des exigences réglementaires luxembourgeoises en la matière, la Banque a toujours largement dépassé le minimum fixé de 30 %. Ce ratio est suivi régulièrement par le Comité Exécutif en relation avec le département Trésorerie.

3.5 Les risques opérationnels

L'activité de la Banque est centrée sur une activité bancaire traditionnelle, maîtrisée par son personnel et contrôlée par le Comité Exécutif.

Dans le but de réduire ses risques, la Banque a mis en place un processus organisationnel comprenant notamment des outils et procédures internes régissant les activités exercées, un système de responsabilités hiérarchiques au niveau de chaque service, un système informatique prévoyant la séparation des fonctions et le contrôle des tâches et un département de contrôle interne rapportant directement au Comité Exécutif.

3.5 Les risques opérationnels (suite)

La Banque a aussi mis en place un plan de continuité visant à lui permettre la continuation des opérations en toutes circonstances. Un back-up du système informatique est mis en place afin de pouvoir reprendre le cours normal de ses affaires dans de brefs délais en cas de grandes difficultés.

3.6 Les risques de marché et sur instruments financiers

La Banque achète et vend, au travers de son réseau de correspondants, des instruments financiers ou des devises sur des marchés organisés et de gré à gré. Elle est essentiellement active en qualité de commissionnaire ou d'agent pour le compte de ses clients. Les positions pour compte propre font l'objet de lignes accordées par le Conseil d'Administration.

3.7 Les risques de variation de taux d'intérêts et de taux de change

L'activité principale sur instruments financiers est liée principalement à des opérations de couverture pour le compte essentiellement de sa clientèle, la Banque n'étant pas active dans le domaine du trading pour compte propre.

En matière de placements/dépôts, la ligne de conduite de la Banque est de rechercher au maximum une concordance parfaite tant au niveau des devises qu'au niveau des échéances. La règle est que les dépôts de la clientèle sont automatiquement replacés sur le marché à des échéances et dans des devises identiques, au taux du marché, déduction faite de la marge de la Banque. Le suivi de cette marge est effectué mensuellement par le Comité Exécutif.

La politique de la Banque en matière de change est de limiter le maintien des positions ouvertes. Des limites globales par devises « intra day » et « overnight » sont fixées. Elles font l'objet d'un suivi constant, ainsi que d'une information régulière au Comité Exécutif.

Note 4 - Instruments financiers

4.1 Analyse des instruments financiers

4.1.1 Informations sur les instruments financiers primaires

Le tableau ci-après fournit des informations sur le niveau d'activité en instruments financiers primaires de la Banque en valeur comptable, ventilées en fonction de la durée de vie résiduelle. En outre, le tableau indique la juste valeur totale des instruments détenus à des fins de négociation lorsqu'elle diffère substantiellement de la valeur à laquelle ces instruments sont inscrits dans les comptes.

Par « juste valeur » on entend la valeur à laquelle un actif pourrait être échangé ou un passif réglé dans le cadre d'une transaction ordinaire conclue dans des conditions normales entre des parties compétentes n'ayant aucun lien de dépendance et agissant en toute liberté, exception faite des ventes forcées ou des ventes effectuées dans le cadre d'une liquidation.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2014 (suite)

4.1.1 Informations sur les instruments financiers primaires (suite)

4.1.1.1 Analyse des instruments financiers - Instruments financiers primaires (en valeur comptable - EUR milliers) au 31 décembre 2014

	Instruments financiers primaires au 31 décembre 2014 (en valeur comptable EUR milliers)					**Total**
	<= 3 mois	> 3 mois <= 1 an	> 1 an à 5 ans	> 5 ans	sans maturité	
Catégorie d'instruments (actifs financiers)						
Caisse, avoirs auprès des banques centrales et des offices de chèques postaux	163.888	-	-	-	-	163.888
Créances sur les établissements de crédit	4.372.070	102.814	-	-	-	4.474.884
Créances sur la clientèle	534.513	220.301	-	-	-	754.814
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe (*)	-	-	2.347	3	-	2.350
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable (**)	-	-	-	-	3.726	3.726
Participations	-	-	-	-	10.835	10.835
Parts dans les entreprises liées	-	-	-	-	30.214	30.214
Total des actifs financiers	***5.070.471***	***323.115***	***2.347***	***3***	***44.775***	***5.440.711***
Actifs non financiers						47.202
Total des actifs						***5.487.913***
Catégorie d'instruments (passifs financiers)						
Dettes envers les établissements de crédit						
- à vue	126.530	-	-	-	-	126.530
- à terme ou à préavis	32.649	8.000	-	-	-	40.649
Dettes envers la clientèle						
- autres dettes						
. à vue	4.663.001	-	-	-	-	4.663.001
. à terme ou à préavis	205.205	137.495	-	-	-	342.700
Total des passifs financiers	***5.027.385***	***145.495***	-	-	-	***5.172.880***
Passifs non financiers						315.033
Total des passifs						***5.487.913***

(*) La juste valeur et la valeur comptable (après provision forfaitaire) au 31 décembre 2014 des obligations du portefeuille de négociation sont respectivement de EUR 12.580 et de EUR 12.475.

(**) La juste valeur et la valeur comptable (après provision forfaitaire) des actions du portefeuille de négociation sont respectivement de EUR 1.310.301 et de EUR 1.141.511.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2014 (suite)

4.1.1 Informations sur les instruments financiers primaires (suite)

4.1.1.2 Analyse des instruments financiers - Instruments financiers primaires (en valeur comptable - EUR milliers) au 31 décembre 2013

	Instruments financiers primaires au 31 décembre 2013 (en valeur comptable EUR milliers)					Total
	<= 3 mois	> 3 mois <= 1 an	> 1 an à 5 ans	> 5 ans	sans maturité	
Catégorie d'instruments (actifs financiers)						
Caisse, avoirs auprès des banques centrales et des offices de chèques postaux	163.528	-	-	-	-	163.528
Créances sur les établissements de crédit	4.741.592	-	-	-	-	4.741.592
Créances sur la clientèle	452.455	142.853	-	-	-	595.308
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe (*)	-	-	2.056	1	-	2.057
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable (**)	-	-	-	-	4.323	4.323
Participations	-	-	-	-	9.256	9.256
Parts dans les entreprises liées	-	-	-	-	2.417	2.417
Total des actifs financiers	***5.357.575***	***142.853***	***2.056***	***1***	***15.996***	***5.518.481***
Actifs non financiers						51.853
Total des actifs						***5.570.334***
Catégorie d'instruments (passifs financiers)						
Dettes envers les établissements de crédit						
- à vue	229.654	-	-	-	-	229.654
- à terme ou à préavis	74.007	-	-	-	-	74.007
Dettes envers la clientèle						
- autres dettes						
. à vue	4.786.787	-	-	-	-	4.786.787
. à terme ou à préavis	43.749	122.045	-	-	-	165.794
Total des passifs financiers	***5.134.197***	***122.045***	-	-	-	***5.256.242***
Passifs non financiers						314.092
Total des passifs						***5.570.334***

(*) La juste valeur et la valeur comptable (après provision forfaitaire) au 31 décembre 2013 des obligations du portefeuille de négociation sont respectivement de EUR 4.384 et de EUR 4.374.

(**) La juste valeur et la valeur comptable (après provision forfaitaire) des actions du portefeuille de négociation sont respectivement de EUR 1.513.388 et de EUR 1.355.254.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2014 (suite)

4.1 Analyse des instruments financiers (suite)

4.1.2 Informations sur les instruments financiers dérivés

La Banque utilise uniquement des contrats de change à terme dans un but exclusif de couverture du risque d'intérêt et de change.

4.1.3 Analyse des instruments financiers dérivés utilisés à des fins de couverture

Au 31 décembre 2014, la Banque détenait les instruments financiers dérivés suivants :

(en EUR milliers)

	moins de 3 mois Valeur notionnelle	**> 3 mois et <= 1 an** Valeur notionnelle	**> 1 et <= 5 ans** Valeur notionnelle	**> 5 ans** Valeur notionnelle	**Total** Valeur notionnelle	**Total Juste Valeur**	
						Actif	Passif
Contrats de change à terme	10.394.449	358.513	-	-	**10.752.962**	125.798	123.629
Options de change	787	-	-	-	**787**	21	21

Au 31 décembre 2013, la Banque détenait les instruments financiers dérivés suivants :

(en EUR milliers)

	moins de 3 mois Valeur notionnelle	**> 3 mois et <= 1 an** Valeur notionnelle	**> 1 et <= 5 ans** Valeur notionnelle	**> 5 ans** Valeur notionnelle	**Total** Valeur notionnelle	**Total Juste Valeur**	
						Actif	Passif
Contrats de change à terme	13.174.117	229.877	-	-	**13.403.994**	83.622	81.392
Options de change	37.633	13.337	-	-	**50.970**	430	430

Toutes les opérations sur instruments financiers dérivés sont conclues à des fins de couverture.

4.2 Risque de crédit

4.2.1 Description du risque de crédit

L'octroi de crédits ne constitue pas la vocation principale de la Banque. Elle est toutefois amenée à accorder dans le cadre de son activité des crédits lombards à ses clients OPC ou privés.

La Banque ne prend pas habituellement de risques financiers et se fait consentir des garanties de premier rang telles des nantissements d'avoirs de clients pour des montants couvrant les engagements.

4.2 Risque de crédit (suite)

4.2.2 Mesures du risque de crédit lié aux instruments financiers

Pour les instruments dérivés négociés hors bourse, la valeur comptable, c'est-à-dire la valeur notionnelle ne traduit pas le degré maximal d'exposition au risque. La Banque calcule le risque de crédit afférent aux instruments dérivés hors bourse sur la base de la méthode du risque initial conformément aux dispositions des circulaires émises par l'autorité de contrôle.

Les tableaux ci-dessous montrent le degré d'exposition au risque de crédit en fonction des montants notionnels, du montant en équivalent-risque et l'exposition nette au risque en tenant compte de sûretés éventuelles.

Risque de crédit pour instruments dérivés hors marché boursier (emploi de la méthode du risque initial) au 31 décembre 2014 :

Degré de solvabilité des contreparties	Montant notionnel* EUR (1)	Montants en équivalent risque* EUR (2)	Garanties EUR (3)	Exposition nette au risque EUR (4) = (2) - (3)
Contrat de change à terme - pondération à 2 %	10.679.639.585	213.592.792	213.592.792	-
Options de change - pondération à 2 %	786.600	15.732	15.732	-

* nets d'effets de toute convention de compensation dont l'établissement est en mesure d'en demander l'exécution.

Risque de crédit pour instruments dérivés hors marché boursier (emploi de la méthode du risque initial) au 31 décembre 2013 :

Degré de solvabilité des contreparties	Montant notionnel* EUR (1)	Montants en équivalent risque* EUR (2)	Garanties EUR (3)	Exposition nette au risque EUR (4) = (2) - (3)
Contrat de change à terme - pondération à 2 %	13.405.623.992	268.112.480	268.112.480	-
Options de change - pondération à 2 %	50.970.301	1.019.406	1.019.406	-

* nets d'effets de toute convention de compensation dont l'établissement est en mesure de demander l'exécution.

4.3 Risque de marché

Le portefeuille de placement de la Banque est composé d'un titre FRN Rothschild Continuation Finance 2015, de parts Prifund Eurobond-A, de parts BeCapital Private Equity ainsi que d'une part Argos Funds Argonaut ne présentant pas de risque particulier.

Le portefeuille de négociation est composé principalement de parts d'OPC. Ces dernières ne présentent pas de risque particulier.

Les risques de marché restants correspondent à un portefeuille de participations et de parts dans des entreprises liées dont la valeur d'évaluation est supérieure au coût d'acquisition.

Compte tenu de ce qui précède, le risque de marché pour la Banque est limité.

Note 5 - Caisse, avoirs auprès des banques centrales et des offices de chèques postaux

Conformément aux exigences de la Banque Centrale Européenne, la Banque Centrale du Luxembourg (ci-après « BCL ») a mis en place, à partir du 1er janvier 1999, un système de réserves obligatoires auquel sont soumis tous les établissements de crédit luxembourgeois. Au 31 décembre 2014, le montant de la réserve minimale maintenue par la Banque auprès de la BCL s'élevait à 47.094.130 (2013 : EUR 47.094.128).

Au 31 décembre 2014, les montants de la réserve minimale maintenue par la Banque auprès des Banques Centrales d'Espagne, du Portugal et de Belgique s'élevaient respectivement à EUR 50.175 (2013 : EUR 250.148), à EUR 1.436.817 (2013 : EUR 1.438.836) et à EUR 4.667.005 (2013 : EUR 4.268.585).

Note 6 - Participations et parts dans des entreprises liées

6.1 Détail des participations et parts dans des entreprises liées

Les participations et parts dans des entreprises liées détenues par la Banque se détaillent comme suit :

Nom	Siège	% de participation	Valeur comptable au 31.12.2014
			EUR
Participations			
Cobehold S.A.	Belgique	1,52 %	10.897.095
Société de la Bourse de Luxembourg	Luxembourg	0,06 %	20.766
ECH Investments Limited Cayman Islands	Iles Cayman	7,50 %	18.750
	Valeur brute au 31.12.2014		10.936.611
	Provision forfaitaire à déduire		(101.754)
	Valeur nette au 31.12.2014		**10.834.857**

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2014 (suite)

6.1 Détail des participations et parts dans des entreprises liées (suite)

Nom	Siège	% de participation	Valeur comptable nette au 31.12.2014 en EUR	Fonds propres (*) au 31.12.2014 en devise	Fonds propres au 31.12.2014 en EUR	Résultat au 31.12.2014 en devise	Résultat au 31.12.2014 en EUR
Parts dans des entreprises liées							
Immobilière Baldauff S.A.	Luxembourg	100,00 %	9.821.000	9.729.676	9.729.676	(84.447)	(84.447)
Priadvisory Holding S.A. (**)	Suisse	100,00 %	1.996.008	4.068.949	3.887.036	1.004.023	959.135
Prifund Conseil S.A. (**)	Luxembourg	100,00 %	141.155	289.621	289.621	7.292.464	7.292.464
Prifund Conseil (Bahamas) (****)	Bahamas	100,00 %	88.998	8.254.656	8.254.656	10.121.656	10.121.656
Iberian Renewable Energies GP S.à r.l.	Luxembourg	100,00 %	0	25.214	25.214	(37.579)	(37.579)
LCF Edmond de Rothschild Conseil	Luxembourg	99,99 %	46.834	121.848	121.848	(6.141)	(6.141)
EdRAM (Luxembourg)	Luxembourg	99,92 %	18.110.500	21.279.049	21.279.049	1.161.245	1.161.245
EdRAC (Europe)	Luxembourg	99,68 %	49.839	382.305	382.305	253.706	253.706
Edmond de Rothschild Nikko Co., Ltd. (*****)	Japon	50,00 %	195.019	66.029.853	454.642	9.382.886	64.605
EdR Intl Fd Bermuda (***)	Bermudes	14,75 %	48.598	4.273.360	3.098.485	634.805	460.278
	Valeur nette au 31.12.2014		30.497.951				
	Provision forfaitaire à déduire		(283.751)				
	Valeur nette au 31.12.2014		**30.214.200**				

(*) Y compris le résultat de l'exercice 2014.
(**) Les comptes se sont arrêtés au 30 novembre 2014.
(***) Données disponibles au 31 décembre 2012.
(****) Données disponibles au 30 novembre 2013.
(*****) anciennement LCF EdR Nikko Cordial.

6.2 Créances et dettes sur des entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation

Le détail des créances (avant provision forfaitaire) et dettes sur des entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation se présente comme suit :

	Entreprises liées 2014 EUR	Entreprises liées 2013 EUR	Entreprises avec un lien de participation 2014 EUR	Entreprises avec un lien de participation 2013 EUR
Créances				
- créances sur les établissements de crédit	171.083.797	24.464.823	-	-
- créances sur la clientèle	1.063.922	2.474.735	-	-
Dettes				
- dettes envers les établissements de crédit	34.762.195	128.050.494	-	-
- dettes envers la clientèle	40.294.571	39.545.176	2.923.213	1.441.204

Note 7 - Valeurs mobilières

7.1 Valeurs mobilières cotées et non cotées

Les valeurs mobilières peuvent être présentées comme suit selon qu'elles sont ou non admises à la cote :

7.1.1 Valeurs mobilières cotées

	2014 EUR	2013 EUR
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe		
- émetteurs publics	9.995	2.563
- autres émetteurs	2.340.397	2.054.547
	2.350.392	**2.057.110**
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable	116.725	89.932

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2014 (suite)

7.1 Valeurs mobilières cotées et non cotées (suite)

7.1.2 Valeurs mobilières non cotées

	2014 EUR	2013 EUR
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable	3.609.378	4.232.654
Participations	10.834.857	9.255.937
Parts dans des entreprises liées	30.214.200	2.417.368

7.2 Catégories de portefeuille des obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe

Les obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe se répartissent comme suit :

	2014 EUR	2013 EUR
Portefeuille de placement	2.337.916	2.052.736
Portefeuille de négociation	12.476	4.374

Le portefeuille de placement est constitué d'un titre FRN Rothschild Continuation Finance 2015 dont la valeur de marché s'élève à EUR 2.458.715 au 31 décembre 2014.

Note 8 - Actif immobilisé

L'évolution de l'actif immobilisé de la Banque au cours de l'exercice a été la suivante :

	Valeur brute au début de l'exercice EUR	Entrées EUR	Sorties EUR	Ecart de conversion (*) EUR	Valeur brute à la fin de l'exercice EUR	Corrections de valeur cumulées à la fin de l'exercice EUR	Valeur nette à la clôture de l'exercice EUR
Participations	9.366.814	1.569.797	-	-	10.936.611	-	10.936.611
Parts dans les entreprises liées	2.589.463	28.024.692	-	45.547	30.659.702	(161.751)	30.497.951
						Provision forfaitaire à déduire	(385.505)
Actifs incorporels							
dont :							
- Frais d'établissement	303.200	-	-	-	303.200	(303.200)	-
Actifs corporels							
dont :							
- Terrains, constructions et aménagements (**)	23.889.346	429.544.	(5.690.470)	-	18.628.420	(12.104.364)	6.524.056
- Installations techniques et machines	47.964.944	3.173.842	-	-	51.138.786	(44.567.895)	6.570.891
- Autres installations, outillages et mobilier	13.976.983	259.505	(386.070)	-	13.850.418	(11.964.484)	1.885.934
						Provision forfaitaire à déduire	(139.381)

(*) L'écart de conversion correspond à la différence entre la valeur brute au 1er janvier 2014 et cette valeur brute convertie aux taux de change en vigueur au 31 décembre 2014.
(**) La valeur nette des terrains et constructions utilisés dans le cadre de l'activité propre représente un montant de EUR 3.234.190 au 31 décembre 2014.

Note 9 - Actifs et passifs libellés en devises étrangères

Au 31 décembre 2014, la contrepartie en devise de comptabilisation des actifs et passifs libellés en devises étrangères s'élevait respectivement à EUR 2.428.581.039 (2013 : EUR 2.095.512.725) et EUR 2.444.183.775 (2013 : EUR 2.099.323.693).

Note 10 - Autres actifs

Au 31 décembre 2014, ce poste était principalement constitué de valeurs à recevoir à court terme.

Note 11 - Autres passifs

Au 31 décembre 2014, ce poste était principalement constitué de dettes pour charges sociales, de retenues à la source à payer et de TVA à payer (EUR 14.777.036).

Note 12 - Autres provisions

Les autres provisions se détaillent comme suit :

	2014 EUR	2013 EUR
Provisions pour salaires et primes à payer	28.567.447	28.699.072
Provisions pour risques liés aux activités de gestion et d'administration des OPC	8.623.600	8.623.600
Provisions pour risques spécifiques et gestion opérationnelle	4.993.180	4.405.574
Provision AGDL	7.036.784	7.008.789
Provision forfaitaire sur postes du hors bilan (voir note 2.8)	284.002	445.990
	49.505.013	**49.183.025**

Note 13 - Postes spéciaux avec une quote-part de réserves

La plus-value constituée en vertu des articles 53, 54 et 54bis de la loi concernant l'impôt sur le revenu correspond à une plus-value réalisée en 2002 sur la vente des titres de LCF Rothschild PriFund Conseil S.A. ainsi qu'à une plus-value dégagée en 2014 lors de l'apport de la Villa Baldauff à la société « L'Immobilière Baldauff S.A. ».

Note 14 - Capital social

Le capital social s'élève à EUR 31.500.000 et est représenté par 15.001 actions entièrement libérées, sans désignation de valeur nominale.

Note 15 - Réserve légale

Conformément à la loi luxembourgeoise, la Banque doit annuellement affecter à la réserve légale un montant équivalent à 5 % du bénéfice net de l'exercice jusqu'à ce que cette réserve atteigne 10 % du capital souscrit, plafond qui a été atteint en 2003. La distribution de la réserve légale n'est pas permise. La réserve légale est entièrement constituée.

Note 16 - Autres réserves

En accord avec la législation fiscale en vigueur depuis le 1er janvier 2002, la Banque a réduit sa charge d'Impôt sur la Fortune (IF) dans la limite de la charge d'Impôt sur le Revenu des Collectivités (IRC) de l'année avant imputation des crédits d'impôts. Afin de se conformer à la législation, la Banque a décidé d'affecter à un poste de réserves indisponibles, un montant correspondant à cinq fois le montant de l'IF réduit. La période d'indisponibilité de cette réserve est de cinq années à compter de l'année suivant celle de l'imputation de l'IF.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2014 (suite)

Note 17 - Variation des capitaux propres

La variation des capitaux propres s'analyse comme suit :

	Capital souscrit EUR	Réserve légale EUR	Autres réserves EUR	Résultats reportés EUR	Résultat de l'exercice EUR	TOTAL EUR
Situation au 31 décembre 2013	31.500.000	3.150.000	144.479.099	5.774.532	27.118.905	212.022.536
Attribution aux autres réserves	-	-	7.726.897	-	(7.496.744)	230.153
Dividendes distribués	-	-	-	-	(25.396.693)	(25.396.693)
Attribution aux résultats reportés	-	-	-	(5.774.532)	5.774.532	-
Résultat au 31 décembre 2014	-	-	-	-	23.866.113	23.866.113
Situation au 31 décembre 2014	**31.500.000**	**3.150.000**	**152.205.996**	**-**	**23.866.113**	**210.722.109**

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 22 avril 2014 a décidé la distribution d'un dividende de EUR 25.396.693.

Note 18 - Passifs éventuels

Aux 31 décembre 2014 et 2013, la Banque était engagée dans les opérations de hors bilan suivantes :

	2014 EUR	2013 EUR
Garanties et autres substituts directs de crédit	61.613.782	73.312.207

Note 19 - Engagements hors bilan

Aux 31 décembre 2014 et 2013, la Banque était engagée dans le type d'opérations suivantes :

	2014 EUR	2013 EUR
Crédits confirmés non utilisés	479.413.262	458.972.053

Note 20 - Opérations à terme non dénouées

Aux 31 décembre 2014 et 2013, la Banque était engagée dans les opérations de hors bilan suivantes :

	2014 EUR	2013 EUR
Opérations liées aux taux de change		
- opérations de change à terme	10.753.748.308	13.454.963.868

Ces opérations sont conclues uniquement pour des besoins de couverture d'opérations passées pour le compte de la clientèle de la Banque.

Note 21 - Système de garantie mutuelle des dépôts et d'indemnisation des investisseurs

Tous les établissements de crédit au Luxembourg sont membres de l'association sans but lucratif « Association pour la Garantie des Dépôts, Luxembourg » (AGDL).

L'objet exclusif de l'AGDL est l'établissement d'un système de garantie mutuelle des dépôts en argent et des créances résultant d'opérations d'investissement effectués par des personnes physiques auprès de membres de l'AGDL, sans distinction de nationalité ou de résidence, par des sociétés relevant du droit luxembourgeois ou du droit d'un autre Etat membre de l'Union Européenne, d'une dimension telle qu'elles sont autorisées à établir un bilan abrégé conformément à la loi, ainsi que par des sociétés de dimension comparable relevant du droit d'un autre Etat membre de l'Union Européenne.

L'AGDL rembourse au déposant le montant de ses dépôts en argent garantis et à l'investisseur le montant de sa créance garantie avec un maximum fixé à la contre-valeur en toutes monnaies de EUR 100.000 par dépôt en argent garanti et de EUR 20.000 par créance garantie résultant d'opérations d'investissement autre que celles portant sur un dépôt en argent.

Au cours de l'exercice 2014, la Banque a doté cette provision pour un montant de EUR 27.995 dont EUR 27.995 correspondant aux remboursements reçus au courant de l'année et comptabilisés dans le poste « Autres produits d'exploitation » du compte de résultat.

La Banque ne considère pas les montants payés à l'AGDL lors d'exercices antérieurs comme recouvrables au 31 décembre 2014 et par conséquent aucune créance n'a été enregistrée à cet égard.

Note 22 - Services de gestion et de représentation

La Banque fournit à des tiers des services de gestion et de représentation dans les domaines suivants :

- Gestion et conseil en gestion de patrimoine ;
- Conservation et administration de valeurs mobilières pour des fonds et des institutionnels ;
- Représentation fiduciaire ;
- Fonction d'agent.

Note 23 - Autres produits d'exploitation

Ce poste est constitué principalement de reprises de provisions sur exercices antérieurs.

Note 24 - Autres charges d'exploitation

Ce poste est constitué principalement de dotations de provisions pour litiges, de charges pour des gestes commerciaux et pertes opérationnelles survenues au cours de l'exercice 2014.

Note 25 - Corrections de valeur sur créances et provisions pour passifs éventuels et pour engagements

Le solde de ce poste est composé principalement d'intérêts réservés.

Note 26 - Dotations aux « postes spéciaux avec quote-part de réserves »

Le solde de ce poste est composé d'une plus-value de réinvestissement constituée lors de l'apport en nature de la Villa Baldauff à la société « L'Immobilière Baldauff S.A. ».

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2014 (suite)

Note 27 - Personnel employé au cours de l'exercice

Le nombre des membres du personnel de la Banque, employés en moyenne au cours des exercices 2013 et 2014, s'est élevé à :

Catégories	Nombre de personnes 2014	Nombre de personnes 2013
Direction	31	70
Cadres	175	152
Employés	499	565
	705	**787**

Note 28 - Rémunérations accordées aux membres des organes dirigeants

Elles peuvent se résumer comme suit au 31 décembre 2014 :

	Rémunérations 2014 EUR	Rémunérations 2013 EUR
Administrateurs	425.000	425.000
Direction	7.770.021	12.857.981
	8.195.021	**13.282.981**

Ces montants représentent le montant réel approuvé par le comité de rémunération et perçu en 2014.

Note 29 - Crédits et avances accordés aux membres des organes dirigeants

Ils peuvent se résumer comme suit au 31 décembre 2014 :

	2014 EUR	2013 EUR
Crédits	-	1.560.000
Garanties bancaires	196.500	196.500
	196.500	**1.756.500**

Note 30 - Pension

Avec effet au 1er janvier 1986, la Banque a instauré en faveur de l'ensemble de son personnel un régime complémentaire de pension à contributions définies. Ce régime a été modifié afin de le rendre conforme à la loi du 8 juin 1999 relative aux régimes complémentaires de pension.

Depuis l'exercice 2003, le fonds de pension du personnel est transféré à une société d'assurances externe agréée au Grand-Duché du Luxembourg.

Le 22 octobre 2000, la succursale de la Banque au Portugal a instauré un régime de pension à prestations définies en faveur de certains membres du personnel de la succursale employés avant le 1er janvier 2011. Le plan de pension porte sur les années de services antérieures au 1er janvier 2011.

Note 31 - Produits exceptionnels

Le solde de ce poste est composé d'une plus-value dégagée lors de l'apport de la Villa Baldauff à la société « L'Immobilière Baldauff S.A. ».

Note 32 - Honoraires du réviseur d'entreprises

Les honoraires du réviseur d'entreprises de la Banque pour l'année 2014 se présentent comme suit :

	2014 EUR	2013 EUR
Contrôle légal des comptes annuels	460.683	441.185
Autres services d'assurance	128.000	128.916
Services fiscaux	303.606	152.835
Autres	296.970	233.945
	1.189.259	**956.881**

Note 33 - Informations relatives aux sociétés consolidées

Les comptes annuels de la Banque sont inclus dans les comptes consolidés de Edmond de Rothschild (Suisse) S.A., Genève, qui constitue l'ensemble le plus petit et le plus grand d'entreprises dont la Banque fait partie en tant que filiale, et dont les comptes consolidés sont disponibles au siège de Edmond de Rothschild (Suisse) S.A., Genève - 18 rue de Hesse - Genève.